

# Liste des pièces justificatives pour l'instruction de votre demande de logement locatif social

Article R.441-2-4 du code de la construction et de l'habitation

## Photocopies des pièces ci-dessous pour toutes personnes appelées à vivre dans le logement

### Identité et situation familiale

- o Pièce d'identité recto/verso (carte nationale d'identité ou passeport) pour chacune des personnes majeures à loger
- o Titre de séjour recto/verso en cours de validité pour les personnes de nationalité étrangère hors Union européenne (pour toutes les personnes majeures qui vivront dans le logement)
- o Livret de famille
- o Si divorcé(e) ou séparé(e) : extrait du jugement de divorce, de l'ordonnance de non-conciliation ou convention homologuée en cas de divorce par consentement mutuel, ordonnance de protection délivrée par le juge aux affaires familiales ou autorisation de résidence séparée ou déclaration judiciaire de rupture de PACS
- o Si pacsés : attestation d'enregistrement du PACS
- o Si enfant attendu : certificat de grossesse
- o Jugement de tutelle ou de curatelle, le cas échéant

### Ressources et situation professionnelle

- o Avis d'imposition de l'avant-dernière année (N-2) ; exemple : en 2016, AI 2015 sur les revenus 2014
- o Si salarié : bulletins de salaire des trois derniers mois, contrat de travail ou attestation de l'employeur
- o Si demandeur emploi (allocation ARE) : dernière notification et avis de paiement
- o Si retraité ou invalide : notification de pension
- o Si étudiant : carte d'étudiant et avis d'attribution de bourse si boursier
- o Si apprenti : contrat de travail
- o Si indemnités journalières : bulletin de la sécurité sociale
- o Si pensions alimentaires : extrait de jugement
- o Si prestations sociales et familiales (AAH, RSA, AF, PAJE, CF, ASF...) : notification récente CAF / MSA

### Logement actuel

- o Si locataire : bail et 3 dernières quittances de loyer ou 3 derniers avis d'échéance
- o Si hébergé : attestation de la personne ou de la structure qui héberge
- o Si propriétaire : acte de propriété et plan de financement

### Motif de la demande

- o Sans logement : attestation d'un travailleur social, d'une association
- o Logement non décent ou insalubre : document établi par un service public, un travailleur social ou autre document démontrant l'indécence ou l'insalubrité du logement
- o Logement repris ou mis en vente par le propriétaire : lettre de congé du propriétaire
- o Procédure d'expulsion : jugement prononçant l'expulsion ou commandement de quitter les lieux
- o Regroupement familial : attestation de dépôt de demande de regroupement familial
- o Assistant maternel ou familial : agrément
- o Mutation professionnelle : attestation de l'employeur actuel ou futur

Cette liste de pièces justificatives n'est pas exhaustive, d'autres pièces pourront vous être demandées lors de l'instruction de votre dossier conformément à l'arrêté du 24 juillet 2013, JORF n° 0179 du 3 août 2013.